

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-baie-de-Cardiff-poubelle-nucleaire>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°78 > **La baie de Cardiff, poubelle nucléaire ?**

18 janvier 2019

La baie de Cardiff, poubelle nucléaire ?



Non, on ne rêve pas ! C'est bien l'autorisation ratifiée en 2013 par l'administration du Pays de Galles. Au large de sa dynamique capitale, sur le site de Cardiff Grounds recueillant auparavant les déchets des quais de Cardiff et de Newport, EDF Energy [1] prévoit de déverser trois cent mille tonnes de déchets radioactifs.

Qu'on se rassure ! Ils ne sont pas nocifs. C'est du moins ce qu'affirme l'entreprise traitante. "Notre enquête auprès des parties prenantes a duré plus d'un an, affirme l'un de ses porte-parole. Elle a conclu que les activités ne présentent aucune menace pour la santé humaine ni pour l'environnement." Et, en effet, l'Agence publique pour la Protection des Ressources naturelles galloises a donné son accord pour le déplacement de ces produits qualifiés d'inoffensifs. Ce ne sont que quelques boues accumulées dans la baie de Bridgwater, émanant de centrales nucléaires vieillissantes dont l'une, Hinkley Point A, fut arrêtée en 2000. Ces déchets sont présents sur le site depuis cinquante ans et contrarient son extension, baptisée Hinkley Point C, qui prévoit l'ajout de deux réacteurs de type EPR. Dès l'annonce du projet, en 2012, des accords sont passés entre EDF, Areva et Rolls-Royce, et, en 2013, le début des travaux d'abord fixé à 2021 est déplacé sur 2022. Au fil des ans, deux partenaires chinois viennent s'adjoindre, et le budget augmente, passant d'un peu plus d'un milliard de livres sterling à quatorze, puis presque vingt !

Indépendamment de ces questions financières, certains experts indépendants se sont penchés sur la question environnementale. Notamment Tim Deere-Jones, consultant en pollution marine spécialisé dans la radioactivité. "Les dépôts qui auraient pu rester relativement stables sur le site de Hinkley, fait-il remarquer, sont susceptibles, une fois transportés dans la baie, d'exposer les populations côtières à une contamination radioactive." En effet, si l'on en croit ses déclarations à BBC Wales, les tests évaluant la dangerosité des déchets n'ont pas été réalisés dans les conditions adéquates. Les prélèvements se sont limités à des échantillons de surface, ce qui est trompeur quant au niveau de radioactivité. Celle-ci pourrait se révéler jusqu'à cinq fois supérieure aux mesures relevées. Les prélèvements se sont limités à des échantillons de surface, et la radioactivité peut se révéler jusqu'à cinq fois supérieure. Autre anomalie sur cinquante types d'atomes radioactifs nocifs, trois seulement ont fait l'objet de recherches.



Inévitablement, les déchets, radioactifs comme non-radioactifs, seront polluants. Ils auront tout loisir de s'infiltrer dans le sol et de pénétrer les eaux fluviales ou souterraines. De ce fait, Neil McEvoy, membre de l'Assemblée nationale du pays de Galles, se prononce en faveur d'une révocation de la

licence jusqu'à réalisation d'une évaluation complète de l'impact sur l'environnement.



Suspension qui s'impose d'autant plus que cette autorisation a été octroyée à une époque où la responsabilité de la réglementation environnementale était transférée, de l'ancienne agence de l'environnement du pays de Galles, à son successeur Natural Resources Wales (NRW). La demande d'EDF Energy a donc été traitée par des fonctionnaires du gouvernement gallois, et BBC Wales, qui dénonce les faits, soupçonne que ces derniers conservent aujourd'hui le contrôle des termes de l'autorisation qui a été délivrée... "Aucun danger" ! De son côté, la NRW soutient que la protection des personnes et de l'environnement est une "préoccupation fondamentale". Pour elle, des prélèvements supplémentaires sont nécessaires avant tout déversement des sédiments en question. Affaire à suivre.

Marie Gagnard Volta

Notes

[1] Filiale à 100% d'EDF, siège social à Barnwood.